

**Déroulement de la séance du Conseil Municipal
Du Lundi 27 septembre 2021**

Monsieur le Maire : Il est 19h30, on va pouvoir démarrer ce Conseil Municipal, dans une ambiance qui nous rappelle quand même l'avant Covid. On est un peu plus chez nous, il n'y a plus les plexi glass qui nous séparent, il n'y a pas 2 rangs, on a un peu retrouvé l'ambiance d'autrefois, on a encore un peu l'obligation de masque, mais je ne ferais pas valoir mon pouvoir de police ce soir si des gens ne le portent pas et je vais donner la parole à Clara pour faire l'appel.

Madame Clara ELLEBOODE : Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et à tous.

Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.

Monsieur le Maire : Merci Clara. Le quorum est atteint. Nous allons en profiter pour féliciter notre collègue nouvellement mariée. Ils ont changé l'étiquette, où c'est toujours la même ?

Madame Sarah DEVOS : C'est la nouvelle !

Monsieur le Maire : Wouaw, c'est là que l'on voit la réactivité des services. Je me suis demandé tout à l'heure, s'il avait déjà changé l'étiquette. On va féliciter les services d'une telle réactivité. Félicitation au nom de toute l'équipe pour ton mariage et encore tous nos vœux de bonheur dans cette nouvelle aventure. Je remercie aussi toutes les personnes présentes, c'est vrai que comme je vous l'ai dit, on revient un peu à une configuration un peu plus habituelle. Nous avons quelques points à l'ordre du jour de ce conseil municipal, je vais d'abord vous demander, si vous approuvez le compte-rendu du conseil municipal du 28 juin 2021, y a-t-il des remarques à faire sur ce compte-rendu ? Adopté à l'unanimité. Et sur le compte-rendu des décisions, qui ont été prises depuis le dernier conseil municipal ? pas de remarque ? Adopté à l'unanimité. J'avoue que j'aurai une certaine surprise, si on avait des remarques à faire. Bien sûr que l'on peut faire des remarques pour préciser certaines choses ou alors des choses qui ont été faites. Nous allons passer au chapitre administration générale avec le 1^{er} point qui est une dénomination de voirie, qui est la création de la place Simone VAMPOUILLE, nous allons passer un petit film avant de faire cette délibération.

1) Dénomination de voirie - création de la place Simone VAMPOUILLE

Monsieur le Maire : Voilà, c'était vraiment un tout petit film, c'était pour rappeler cette journée, c'était une très belle journée. J'en remercie encore tous ceux qui ont participé à cette belle journée, à François qui avait organisé un peu ça et puis à Cathy qui a pris le relai pour que cette inauguration soit la plus belle possible. Alors on connaît tous, Simone, mais pour préciser, vous savez qu'elle a été enseignante à l'école du sacré cœur de 1972 à 1998, d'ailleurs vous êtes quelques-uns autour de cette assemblée à l'avoir eu comme enseignante. Avec des expériences diverses et des souvenirs divers aussi, Simone était une personne très affectueuse, gentille et sympathique. Mais c'est quand même une enseignante qui avait son caractère, et donc chaque élève doit avoir un souvenir de Simone, d'abord sympathique, parce qu'à chaque fois que je l'ai vu rencontrer ces anciens élèves, cela se passait toujours très bien. Ils étaient toujours contents de la voir. Après sa carrière d'enseignante, elle est venue nous rejoindre et elle a été adjointe de 2001 à 2008 à l'enseignement, puis conseillère municipale déléguée de 2008 à 2014 et enfin Vice-Présidente du Centre Socioculturel de 2016 à 2020. D'ailleurs, pour sa belle carrière, elle avait reçu les palmes académiques en 2007. Donc Simone avait toutes les qualités que nous connaissons, c'était avant tout une amie exceptionnelle, honnête, prévenante et attentive à tous les gens qui l'entourée. Elle avait une grosse force de travail et une passion que nous connaissons tous : les enfants. Et c'est pour ça

que nous avons donc décidé dans l'équipe de l'honorer avec l'accord de ses enfants, comme il a été dit dans le film, et de désigner la place, qui menait à la maison de l'enfance, au centre de restauration et à l'école de musique. Donc, vraiment un endroit où les enfants passent beaucoup, de dénommer cette place, la « Place Simone VAMPOUILLE », et cette délibération aujourd'hui, c'est pour vous demander de délibérer officiellement et administrativement, parce que bien sûr nous avons déjà inauguré cette place, mais il fallait régulariser de façon à ce que la maison de l'enfance et de la famille, soit située 1 place Simone VAMPOUILLE. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette délibération ? je vous en remercie, adopté à l'unanimité. Le deuxième point est aussi une dénomination de voirie - création de l'impasse GAZET, et c'est Madame Laurence BEAURIN qui va nous présenter cette délibération.

2) Dénomination de voirie - création de l'impasse GAZET

Madame Laurence BEAURIN : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Laurence. Des remarques à faire sur cette délibération ? Vous êtes d'accord pour que cette impasse garde son nom ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le rapport d'activités 2020 du Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme et c'est Mr François ROSSEEL qui va nous présenter cette délibération.

3) Rapport d'activités 2020 du Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme

Monsieur François ROSSEEL : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci François. Des remarques sur cette délibération ? Adoptée à l'unanimité. Le point suivant est le point n°4 avec la vente de la parcelle AT 39 en partie sis rue Denis à LOON-PLAGE au profit de Madame et Monsieur VERCAMER, c'est Monsieur Jean-Charles MILLIOT qui va nous présenter cette délibération.

4) Vente de la parcelle AT 39 en partie sis rue Denis à LOON-PLAGE au profit de Madame et Monsieur VERCAMER

Monsieur Jean-Charles MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Charles. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette délibération ? Donc adopté à l'unanimité. Le point suivant qui est la vente de la parcelle AK 585 en partie 62 sis impasse Marius VANDOMME à LOON-PLAGE au profit de Madame KERMOAL et c'est toujours Monsieur Jean-Charles MILLIOT qui nous présente cette délibération.

5) Vente de la parcelle AK 585 en partie 62 sis impasse Marius VANDOMME à LOON-PLAGE au profit de Madame KERMOAL

Monsieur Jean-Charles MILLIOT : Merci Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Charles. Vous êtes d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point n°6 qui est la résiliation d'un bail à ferme au profit de Monsieur CASTIEN et c'est Monsieur Jean-Marie LIVOURY qui va nous présenter cette délibération.

6) Résiliation d'un bail à ferme au profit de Monsieur CASTIEN

Monsieur Jean-Marie LIVOURY : Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Marie. Voilà on fait un peu de réserve foncière parce que l'on a encore des projets, de l'ambition pour le parc Galamé, pour une extension, pour une

activité où tout simplement pour y planter et faire pousser des légumes pour notre cantine, afin de continuer sur nos circuits courts. Alors on ne sait pas encore, il y a pleins de projets, ici il y a pleins d'idées qui foisonnent, l'on m'a parlé de pêche à la truite, de ferme urbaine. J'ai demandé à la délégation environnement qui est menée par Jean-Marie, de commencer à réfléchir un peu sur un projet qui nous tient à cœur, et voir si cela peut se situer là où ailleurs et donc, on va y travailler tout doucement sur une serre urbaine sur un des autres projets qui pourraient voir le jour. Mais bref, nous sommes en train de faire une petite réserve foncière pour nos futurs projets. Est-ce que tout le monde est d'accord ? Adopté à l'unanimité. Nous allons passer au chapitre des affaires financières et Monsieur Patrice MILLIOT, vous avez 3 délibérations à nous présenter la première est une décision modificative n° au BP 2021

7) Décision modificative n°2 au budget primitif 2021

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Patrice. Vous êtes d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'Unanimité. Ensuite nous avons la reprise sur provision dépréciation pour compte de tiers et je donne la parole à Monsieur Patrice MILLIOT.

8) Reprise sur provision dépréciation pour compte de tiers

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Patrice. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'Unanimité. Ensuite nous avons les tarifs applicables à l'activité de location de salle et c'est Monsieur Patrice MILLIOT qui nous présente cette délibération.

9) Tarifs applicables à l'activité de location de salle

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse. En fait, nous allons voter de nouveaux tarifs pour l'ensemble de nos locations de salles, ce sont des tarifs qui seront non applicables à la TVA et qui nous permettrons entre autres de pouvoir récupérer la FC TVA des travaux de la salle Coluche. Je vous fais grâce de la lecture des nouveaux tarifs de salle.

Monsieur le Maire : Merci Patrice. Tout le monde est d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'Unanimité. C'est très bien de pouvoir récupérer la tva pour les locations de salle. Le point suivant, nous allons changer de chapitre, avec le chapitre Ressources Humaines, avec 2 délibérations. Je laisse la parole à Madame Sandrine MILLIOT avec la première délibération qui est la création de poste permanents.

10) Création de postes permanents

Madame Sandrine MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Une belle simplification administrative pour pouvoir faire ce que nous voulons. Vous êtes tous d'accord avec ça ? Adopté à l'unanimité, le point suivant, comme on vient de modifier, est l'actualisation du tableau des effectifs et c'est toujours Sandrine MILLIOT, qui nous présente cette délibération.

11) Actualisation du tableau des effectifs

Madame Sandrine MILLIOT : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à

l'unanimité. Nous allons passer maintenant au chapitre enfance et jeunesse avec le partenariat avec la CAF du Nord avec le développement d'un nouveau cadre d'intervention avec la mise en place de la Convention Territoriale Globale et je laisse la parole à Madame Cathy BRASY.

12) Partenariat avec la CAF du Nord avec le développement d'un nouveau cadre d'intervention avec la mise en place de la Convention Territoriale Globale

Madame Cathy BRAY : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Cathy. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Nous allons passer maintenant au chapitre enseignement avec la participation de la commune aux frais de l'école du Sacré Cœur pour l'année 2021/2022 - fixation du montant, et je donne la parole à Madame Caroline HOOGSTOEL.

13) Participation de la commune aux frais de l'école du Sacré Cœur pour l'année 2021/2022 - fixation du montant

Madame Caroline HOOGSTOEL : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Caroline. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'Unanimité. Et le dernier point de ce conseil municipal, parce que ça va très vite, on passe au chapitre urbanisme avec le second arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Déplacements, c'est Monsieur Johann CARON qui nous présente cette délibération.

14) Second arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Déplacements

Monsieur Johann CARON : Merci Monsieur le Maire, lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Johann. Comme Johann vous l'a dit, je vous propose de voter favorablement comme les autres villes devront le faire aussi, ce PLUI HD est ensuite il sera remis à l'Etat pour voir s'il est validé. On va voter pour ce PLUI HD, tout en émettant une réserve qui pourra être modifiée en cours de route, et sans remettre en cause forcément le calendrier. Vous aviez l'image de la ZAC, c'est un projet qui date maintenant de 2006, 2004 nous avons commencé à travailler dessus et avec les différents changements de législations de gouvernances. Nous avons pris pas mal de temps de retard sur cette ZAC. Ce n'est pas ma collègue à côté de moi qui va dire le contraire, de ce fait là, beaucoup de dossiers de logements réapparaissent, parce que l'on n'arrive pas à sortir assez de logements. En plus, le fait que l'Etat ait refusé le précédent PLUI HD, nous avons plusieurs projets qui sont dans l'attente, donc on espère sincèrement que toutes les villes voteront ce PLUI HD et que l'Etat le validera pour les différents projets que vous voyez là à l'écran. Nous en avons quelques-uns. Le site autour de l'Armature du littoral, le site rue Carnot où vous avez déjà les panneaux et celui du vieux chemin de Gravelines et celui de la sècherie, c'est-à-dire autour de l'espace jeunes. En plus de ces projets-là, on pourrait commencer à réfléchir sérieusement et à envisager de rencontrer des lotisseurs ou autres pour commencer à réfléchir sur la ZAC. Je disais quand j'ai été élu, il y a quelques années maintenant, sur 10 personnes à mes permanences il y avait 8 personnes qui venaient pour du logement, puis on est descendu grâce à qu'un gros programme de logements. Aujourd'hui à nouveau, vu que tout est bloqué depuis quelques années la grande majorité des demandes de rendez-vous, sont aussi pour du logement, parce qu'il n'y a plus assez de turnover, les gens qui habitent à Loon-Plage, veulent rester à Loon-Plage et préfèrent rester dans une habitation pas forcément adaptée, soit trop petite, soit trop grande plutôt que de perdre le bénéfice d'un logement à Loon-Plage, sans compter, qu'une Loi est venue nous contrariés. C'est qu'une grande majorité des

T4, T5 sont vendus maintenant par les bailleurs, parce qu'ils sont obligés d'assurer un fond de roulement et gagner de l'argent pour construire de nouveaux logements. Mais a priori, on vend un peu mieux à Loon-Plage qu'ailleurs, et donc bien souvent dès qu'il y a un T4 ou un T5 qui sort, on est obligé de se battre, un, pour ne pas qu'ils le vende et de deux, pour le récupérer parce que l'on a plein de gens qui sont en T3 avec 2 enfants voir 3, des gens qui sont dans des T5 avec un seul enfant, mais on arrive plus à faire aucune mutation à cause du blocage du PLUI HD, mais aussi à cause de la vente des logements qui nous sont biens utiles.

Monsieur Johann CARON : En effet, j'en profite pour remercier nos services, Julien VEYER et Mélanie DOREKENS, qui ont travaillé là-dessus, on a encore eu une réunion vendredi et vous remercieriez aussi Monsieur le Maire, les services communautaires, parce que c'est un peu une usine à gaz. On a besoin parfois d'être éclairé et de les avoir à nos côtés.

Monsieur le Maire : C'est une usine à gaz, il est beaucoup difficile d'écrire ce rapport que de construire une maison.

Monsieur Johann CARON : Tout à fait, mais bon on a des services qui sont là pour nous éclairer un peu et faire avancer les choses, mais ce n'est pas évident.

Monsieur le Maire : Mais bon, il est temps d'accélérer quand même, parce que sincèrement il y a un besoin chez nous. C'est pour cela j'espère que ce PLUI HD va être voté sans condition, et par les communes voisines de la Communauté Urbaine de Dunkerque, et validé par l'État. Vous êtes d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le conseil municipal est terminé.

La séance est close.

Éric ROMMEL
Maire de LOON-PLAGE

